



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Direction régionale des affaires culturelles

Protection au titre des monuments historiques des phares remarquables

PHARE DES TRIAGOZ



Photo Hervé Raulet / DRAC Bretagne-CRMH

Département : Côtes d'Armor
Localisation : phare en mer à 10 km au nord-ouest
de Trégastel-Plage

Phare opérationnel (ESM 589/000)
Maîtres d'œuvre : Reynaud, Dujardin, Pelaud (ingénieurs)
Hauteur : 25 m (35 m environ / hautes mers)
Allumage : 1864
Automatisation : 1981
Propriété de l'État

Le vaste plateau rocheux des Triagoz est situé à l'ouest de l'archipel des Sept-îles, sur une route maritime fréquentée. Cause de fréquents naufrages, il laisse émerger de nombreux écueils dont le plus haut (Guen-Bras) est choisi en 1860 pour y établir un feu de 3^e ordre (signallement des dangers). Les plans sont dressés par les ingénieurs Pelaud et Dujardin, sous la supervision attentive de Léonce Reynaud, directeur du Service des phares. Le chantier dure trois ans, sans grande difficulté, et l'ouvrage est mis en service le 15 novembre 1864.

La tour s'appuie directement sur le point culminant du rocher préalablement arasé, à huit mètres environ au-dessus des plus hautes mers, tandis qu'un important soubassement est construit tout autour, en tirant parti de la déclivité du relief pour aménager plusieurs salles voûtées sous la terrasse ceinturant la base de la tour : une cuisine, des réserves et une citerne à eau se répartissent ainsi en sous-sol en avant et en arrière du phare, mais sans communication directe avec lui. A l'arrière du phare, la citerne à eau est surmontée d'une construction ronde flanquée de deux petites annexes, servant l'une à abriter la pompe, l'autre des latrines. L'accès au phare emprunte une série d'escaliers aménagés sur le flanc du rocher le moins exposé, à partir d'un petit quai immergé à marée haute.

Le phare proprement dit s'élève au centre de la terrasse. Sa tour carrée, haute d'environ 25 m, comporte cinq niveaux ainsi qu'une cage d'escalier demi hors œuvre sur l'élévation postérieure. Elle emprunte sa forme et son couronnement saillant à une typologie répandue, en France à cette époque, parmi les phares terrestres de petite ou moyenne taille. Le choix de cette formule pour un phare en mer est plus inattendu, mais rendu ici possible par le fait que l'ouvrage reste toujours hors d'eau. L'architecture accentue le caractère solide et puissant de la tour, traitée à la manière d'un donjon néo-médiéval (bossages, consoles, etc.), tout en apportant un soin extrême à l'esthétique et aux détails (polychromie des granites roses de la Clarté-Ploumanac'h et gris de l'île Grande, qualité d'assemblage de l'appareil, traitement « rustique » des parements, etc.).

A l'intérieur se superposent cinq pièces voûtées : vestibule avec magasins, chambre du gardien-chef, chambre des gardiens, chambre de l'ingénieur, salle des machines. Le vestibule et la salle des machines se signalent par leur sol de marbre noir et blanc, orné d'une étoile. Les trois chambres sur parquet sont entièrement lambrissées.

Le phare des Triagoz est l'un des rares ouvrages costarmoricains à ne pas avoir été détruit par l'armée d'occupation en août 1944. Sur le plan technique, ses dispositions ont été sensiblement modifiées lors de son automatisation en 1981 et l'installation d'un nouveau feu électrique à entretien extérieur, placé sur un socle en ciment. L'ancienne lanterne datant de 1925 et sa lentille d'horizon ont été réinstallées dans la cour de la Subdivision des phares et balises de Lézardrieux. Le feu actuel délivre 2 éclats groupés toutes les 6 secondes, d'une portée de 14,5 milles dans le secteur blanc (11 milles dans le secteur rouge).

Classement au titre des monuments historiques (20/04/2017) : phare en totalité (sauf feu et socle en ciment), ensemble du soubassement avec cuisine, réserves et escaliers, bâtiment annexe situé à l'arrière du phare.